**ADDENDUM N° 1 AU CAHIER SPECIAL DES CHARGES ENABEL 2108BDI-10069-Achat de véhicules électriques**

**Code Navision : 2108BDI**

²

**Addendum n°1 au CSC 2108BDI-10069-Achat de véhicules électriques**

Au niveau du point 6.4 Dossier de sélection – aptitude technique du CSC 2108BDI-10069-Achat de véhicules électrique, une modification est apportée et se présente comme suit.

|  |  |
| --- | --- |
| **Anciennes mentions dans le CSC** | |
| Aptitude technique : voir art. 68 de l’A.R. du 18.04.2017  Le soumissionnaire doit disposer des références de livraisons, qui ont été effectuées au cours des trois (3) dernières années (2020, 2021 et 2022) :  • Avoir exécuté au moins un (1) marché de fournitures comparables en nature au cours des trois dernières années.  Le soumissionnaire joint à son offre une liste reprenant les fournitures livrées les plus importants qui ont été effectués au cours des trois dernières années, avec mention du montant et de la date et les destinataires publics ou privés. Les références sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l’autorité compétente ou, lorsque le destinataire était un acheteur privé par une attestation de l’acheteur ou à défaut par une simple déclaration du fournisseur. | Joindre à l’offre les PV de réception provisoire/définitive ou attestations de bonne exécution signées par l’adjudicateur. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Modifications à prendre en considération** | |
| Aptitude technique : voir art. 68 de l’A.R. du 18.04.2017  Le soumissionnaire doit disposer des références de livraisons, qui ont été effectuées au cours des trois (3) dernières années (2020, 2021 et 2022) :  • Avoir exécuté au moins un (1) marché de fournitures au cours des trois dernières années.  Le soumissionnaire joint à son offre une liste reprenant les fournitures livrées les plus importants qui ont été effectués au cours des trois dernières années, avec mention du montant et de la date et les destinataires publics ou privés. Les références sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l’autorité compétente ou, lorsque le destinataire était un acheteur privé par une attestation de l’acheteur ou à défaut par une simple déclaration du fournisseur. | Joindre à l’offre les PV de réception provisoire/définitive ou attestations de bonne exécution signées par l’adjudicateur. |

NB : Toutes les autres dispositions du Cahier spécial de charges CSC 2108BDI-10069 demeurent inchangées.